

ENTRÉE ENTRÉE ENTRÉE LIBRE

Mensuel Tirage 10 000 copies

Journal communautaire de Sherbrooke

Volume 1 no 4/6 mai 1986

La revitalisation du centre-ville

Petite histoire des grands changements

Comme l'indiquent déjà les travaux entrepris sur le plateau Marquette, le centre-ville de Sherbrooke va bientôt changer de visage. Plusieurs projets vont se concrétiser qui modifieront en profondeur l'image de la ville. Nous avons cherché à savoir quelle sera l'ampleur de ces travaux et à connaître la conception globale qui les inspire.

L'histoire se répète

Au mois de novembre 1984, le Conseil de ville a mis sur pied un Comité consultatif sur la revitalisation du centre-ville. Ce comité a reçu le mandat de réévaluer le premier plan directeur de revitalisation élaboré en 1974 afin de déterminer s'il est encore pertinent en 1986. La participation de la ville au programme provincial ReviCentre rendant nécessaire l'adoption d'un programme particulier d'urbanisme, il s'est vu aussi confier cette tâche. Le Comité s'est donc mis au travail et il a produit un document intitulé **Plan particulier d'urbanisme du centre-ville de Sherbrooke**, qui constitue à la fois une évaluation critique du premier plan et un programme pour les années à venir.

Que reste-t-il du premier plan?

D'abord, le signe extérieur le plus visible: l'installation d'une marquise sur la rue Wellington Nord, cet affreux toit vitré qui nous cache les bâtiments et le soleil. Puis, la réfection des rues King et Frontenac et, enfin, la vente d'un terrain au gouvernement provincial pour la construction d'un nouveau Palais de Justice. Ces changements devaient stimuler les investissements privés dans un centre-ville de plus en plus étranglé par la concurrence du Carrefour de l'Estrie. Cela ne s'est pas produit et le plan s'est transformé en programme d'immobilisations pour les gouvernements. Selon les auteurs du **Plan**, le programme de 1974 n'a jamais fait l'objet d'un consensus et c'est pourquoi il n'a pas été pleinement appuyé par les différents milieux concernés. Mais le contexte s'est modifié et avec lui les possibilités de transformation du centre-ville. Mais avant de les examiner, il convient de se pencher plus attentivement sur le portrait socio-démographique que trace pour nous le Comité consultatif.

Le centre-ville: portrait en bref

Déjà, en 1974, on faisait cette analyse du centre-ville:



Photo: Gaston Miville-Dechêne

"...le centre-ville présentait le portrait classique d'un quartier central en perte de vitesse; émigration soutenue des résidents et surtout des ménages familiaux, population de locataires vieillissante et socio-économiquement faible et, enfin, marginalisation de la fonction résidentielle du quartier."

Les chiffres du recensement de 1981 tendent à confirmer ce diagnostic. Ainsi, 88% des particuliers du centre-ville avaient — à cette époque — un revenu inférieur à 15 000 \$ (74% pour la ville); 43% avaient un revenu se situant entre 2 000 \$ et 6 000 \$ (29% pour la ville). Le nombre

de résidents n'a cessé de diminuer depuis 1971 et il se situe aujourd'hui aux environs de 3 500 résidents. Au sein de cette population, le groupe d'âge 0-14 ans est sous-représenté (10% pour le centre-ville, 18% pour la ville) alors que celui des gens de 55 ans et plus est sur-représenté (35% au centre-ville, 21% pour la ville). Quant à la taille des ménages et à l'état matrimonial des résidents, le tableau qui accompagne cet article illustre clairement la tendance dominante: la proportion des personnes célibataires, divorcées, séparées ou veuves est forte et va en augmentant (cf. tableau 1).

De 1971 à 1985, le stock de logements au centre-ville a

augmenté de 7.1% et il s'établit aujourd'hui à 2 651 unités. Cette augmentation s'explique par l'apparition de quelques constructions en hauteur. Les coopératives contrôlent une partie importante de ce stock.

Le dossier économique

Les investissements commerciaux au centre-ville depuis 1974 s'élèvent à 6 460 000 \$. De ce chiffre, le Marché des Grandes Fourches, réalisé en 1985-1986, représente 5 000 000 \$. Le reste du montant se divise entre la

Suite, page 2



Le centre-ville de Sherbrooke tel que délimité dans le Plan particulier d'urbanisme.

Vente pyramidale:

Une histoire de poissons

page 4

L'aide sociale et son grand nez

page 5

Entrée Libre: Au delà des mots

Eh bien, voilà déjà le quatrième numéro d'un journal qui se veut communautaire et populaire.

Vous l'avez trouvé intéressant? Nous l'espérons. Vous partagez avec nous l'opinion qu'un tel journal est un apport intéressant pour le milieu sherbrookoise? Nous le souhaitons grandement.

Pourtant, un tel journal ne peut vivre sans l'implication des gens du milieu. Se basant principalement sur l'action bénévole et militante, Entrée Libre s'alimente à même les gens et les groupes du milieu.

Parti d'un nombre restreint de personnes possédant aussi peu d'expérience dans la gestion que dans la publication d'un journal, les collaborateurs et collaboratrices d'Entrée Libre ont appris tranquillement. Se soutenant mutuellement dans l'apprentissage de la rédaction d'articles comme du montage des pages et de la gestion de l'organisme, cette démarche collective est certes exigeante mais demeure, en ce qui nous concerne, très formatrice.

Par cette démarche nous nous inscrivons dans le réseau des groupes voulant prioriser l'éducation populaire autonome. Celle-ci vise avant tout à «favoriser une prise de conscience ainsi qu'une connaissance critique des réalités de son milieu» et «à susciter une prise en charge collective de son milieu».

Toutefois, fonctionnant sur une base volontaire, force nous est de reconnaître la nécessité d'élargir davantage le soutien au journal. En effet, qu'il s'agisse des nombreuses tâches à accomplir (rédaction, montage, gestion, projets, etc.) ou de l'aspect financier (abonnement, publicité, don, etc.), il existe de nombreuses façons d'appuyer le journal.

Ainsi, un party-bénéfice a déjà eu lieu et un macaron sera mis en vente bientôt. Enfin, le fait d'augmenter le nombre de personnes collaborant au journal améliorera sa qualité et sa diversité tout en stabilisant sa croissance.

Dans cette optique, nous lançons un appel aux personnes voulant faire connaître une réalité intéressante de leur entourage, à s'impliquer dans une des tâches du journal ou encore à soutenir ce dernier financièrement, à nous contacter le plus rapidement possible. Et, nul n'est tenu d'être expert pour s'impliquer... puisqu'à Entrée Libre c'est ensemble qu'on apprend.

Donc, si la vie du journal t'intéresse... viens te joindre à nous.

L'équipe de rédaction

SIDELINE d'ALPHA et BETA



Suite de la page 1

conversion de United en galeries de boutiques, la conversion du rez-de-chaussée de l'édifice de La Tribune en commerces, le St-Hubert et le A et W. Les auteurs du **Plan** soulignent que le commerce de détail perd du terrain alors que le commerce de loisirs et la fonction de services prennent plus de place (cf. le tableau 2). Les commerces du centre-ville n'ont d'ailleurs pas un grand rayonnement s'il faut en croire une enquête sur le terrain du Service d'urbanisme qui rapporte que 74% des gens interrogés sur les lieux proviennent d'un rayon de quatre kilomètres. D'ajouter les auteurs: «Le magasinage est le principal motif de déplacement (26%) et en ordre décroissant d'importance, le divertissement (22%), le travail (20%), les services et la résidence, l'autobus, les études (14%)». La marche est le principal mode de déplacement.»²

Et, enfin, le Plan...

Certaines prévisions faites en 1974 se sont révélées erronées. La rue Wellington Sud, supposé sur son déclin tranquille, a vu se développer et prospérer les commerces de loisirs et de services (avec des résultats qui ne font pas l'unanimité, pour dire le moins). L'Hôtel de Ville que l'on croyait destiné à déménager sur le quadrilatère Marquette, va s'agrandir sur Wellington Nord et la désaffectation des chemins de fer et des cours de triage va libérer des territoires qui auront un potentiel de changement.

À Sherbrooke, comme dans plusieurs villes nord-américaines, les développements nouveaux du centre-ville tendent à une certaine pureté des usages. Aussi le Comité consultatif a-t-il décidé d'élaborer son plan à partir d'une idée centrale: le redéveloppement du centre-ville ne peut se faire qu'en fonction de pôles distincts. Par «pôles», il faut entendre la concentration d'un même type d'activités dans un territoire délimité. On espère qu'à partir du moment où cette concentration atteindra une masse critique, les «pôles» deviendront eux-mêmes attracteurs d'activités et générateurs de développement.

Le centre-ville de Sherbrooke est divisé en quatre «pôles»: le pôle administratif (quadrilatère Marquette); le pôle commercial (rues King et Wellington); le pôle institutionnel (la Cathédrale et les Séminaires) et le pôle résidentiel (entre les rues King et Galt). Chaque pôle n'est évidemment pas exclusif. Le Conseil de

Tableau 1. État matrimonial des résidents-tes du centre-ville

	1981	
	centre-ville	ville
célibataire	49%	45%
marié(e)	30%	44%
séparé(e)	4%	2%
divorcé(e)	7%	3%
veuf(ve)	10%	6%

Tableau 2. Évolution des activités de commerce sur Wellington

	Répartition des activités					
	Wellington N.		Wellington S.		Wellington	
	1980	1985	1980	1985	1980	1985
Vente de détail	55%	49%	34%	28%	50%	44%
nombre	100	104	17	18	117	122
Commerce de loisir	8%	10%	34%	38%	14%	17%
nombre	14	20	17	26	31	46
Services	37%	41%	32%	34%	36%	39%
nombre	68	85	16	23	84	108
Total	182	209	50	67	232	276

Tableaux tirés du Plan particulier d'urbanisme du centre-ville de Sherbrooke

ville a déjà voté les règlements d'emprunt nécessaires et le gouvernement du Québec, avec une aide de 1 000 000 \$ provenant du programme ReviCentre, participe au financement.

Comment réagissent les résidents du centre-ville à ces projets? Quelles incidences auront-

ils sur la structure du logement? Entrée Libre se propose d'examiner ces problèmes dans un prochain numéro.

Références

1. Plan particulier d'urbanisme du centre-ville
2. Ibid

Jocelyn Charron

Solidarité-Populaire Estrie

Entrée Libre tient à souligner la naissance de **Solidarité-Populaire Estrie**, une coalition d'organisme de la région vouée à la

défense et la promotion des intérêts de la population de l'Estrie. Nous en reparlerons dans le prochain numéro.

ÉCRIT-TÔT

Entrée Libre invite toutes les personnes intéressées à exprimer leur opinion à faire parvenir leur commentaire à Entrée Libre, 187 rue Laurier, Sherbrooke, J1H 4Z4.

Les lettres exprimant des opinions allant à l'encontre de la politique d'information du journal ne pourront être publiées qu'avec l'accord du comité de rédaction, et devront faire l'objet d'une mise au point et/ou d'une réponse de celui-ci.

— Les lettres ouvertes au journal doivent être signées, à moins d'ententes particulières prises avec le comité de rédaction. Cependant, tous les noms, adresses, et numéros de téléphone sont requis pour les dossiers du journal.

— La longueur des lettres ne devra pas dépasser l'équivalent d'une feuille 8 1/2 x 11 écrite à la dactylo. Le journal se réserve le droit d'abréger les lettres trop longues sans pour autant en changer le sens.

— Le comité de rédaction se réserve le droit de sélectionner les lettres reçues.

ENTRÉE LIBRE

A M E C Q
Association des médias écrits communautaires du Québec

Réjean Beaudoin
Josée Bibeau
Louis Biron
Manon Ann Blanchard
Jocelyn Charron
Jacques Côté
France Denis
Pierrette Denault
Liane Filibotte
Normand Gilbert
René Goyette

Luc Lapointe
Pierre Lejeune
Josée Loignon
Robert McKenna
Gaston Miville Dechêne
Carole-Line Nadeau
Patrick Nicol
Gérard Pollender
Ginette Souchereau
Lise St-Laurent
Hilario Tano

Éditeur: La Voix Ferrée
Impression: Communication des Cantons inc.

Distribution:
Permission d'affranchissement au tarif de deuxième classe en instance

Entrée Libre est un mensuel paraissant le 15 de chaque mois. Le territoire couvert est délimité par les rues: Queen et St-Joseph à l'ouest, Le Phare au sud et la rivière St-François à l'est. Entrée Libre desservira prioritairement les intérêts des gens moins favorisés économiquement, socialement, culturellement, politiquement; et qui ne possèdent pas ou peu de pouvoir réel dans leur milieu de vie. Le journal se veut une alternative aux journaux existants. Il favorisera la circulation du point de vue des organisations luttant pour l'amélioration de nos conditions de vie et de travail en général. Entrée Libre privilégiera l'expression des gens ayant peu ou pas accès aux médias traditionnels. Les bureaux du journal sont situés au 187 de la rue Laurier local 310 au troisième étage, Sherbrooke, Qué. J1H 4Z4. Tél.: 821-2270. Tous les projets d'articles présentés seront étudiés. Entrée Libre est membre de l'Association des médias écrits communautaires du Québec (A.M.E.C.Q.).

À L'université de Sherbrooke

Une lutte pour l'universalité

Coupures dans les bibliothèques, fermeture de programmes tels les départements de philosophie, d'études anglaises, le certificat en langues modernes et la faculté de théologie, décontingement massif, aménagement de 50% de l'argent généré par la population étudiante additionnelle versé au service de la dette, bref, perte de ressources, augmentation des effectifs étudiants constituent le projet de rationalisation financière mis de l'avant par le conseil exécutif de l'Université de Sherbrooke.

C'est dans une conjoncture où les acquis du mouvement étudiant, de même que les acquis de l'ensemble des organisations progressistes sont remis en question, que le conseil d'administration de l'Université de Sherbrooke décidait fin février de prendre une position, qui semble, au premier abord, bien anodine: atteindre l'équilibre budgétaire. Les implications d'une telle position allaient très bientôt sauter aux yeux du mouvement étudiant. Car sous le fantasme de l'équilibre budgétaire, caressé par les différentes directions universitaires depuis plus de dix ans, on cachait des projets beaucoup moins avouables.

La fonction «Universalis» de l'institution universitaire, ce pôle primordial permettant à notre société d'évoluer dans tous les sec-

teurs d'études, que ce soit la philosophie, la science, l'éducation, est remise en question par les coupures envisagées par le Recteur et ses complices. De plus les restrictions prévues auraient pour effet immédiat de provoquer une baisse de la qualité de l'éducation. Les conditions physiques dans lesquelles sont dispensés les cours sont appelées à se détériorer. Concrètement, nous serons encore plus par cours, et les pédagogues disposeront de moins de ressources (photocopies par exemple) pour dispenser les cours. De plus, des prélèvements de plus de 3% seront opérés à même les budgets des facultés.

C'est pour ne pas voir l'Université devenir une grande école technique, une mécanique sur-spécialisée où les sciences humaines ne trouveront plus leur place, que les étudiantes et étudiants de l'Université se sont mobilisés-e-s. En refusant de calculer la rentabilité des programmes en termes de revenus et de dépenses, en envisageant l'utilité sociale de l'ensemble des programmes, elles et ils posent les bases d'une unité, d'une solidarité, en même temps que s'effectue une réflexion sur la société et le système d'éducation.

Ce n'est pas en administrant l'Université en fonction de combler un déficit astronomique par rapport aux possibilités d'ac-



Photo: L'Ajeux

À la fin mars, des centaines d'étudiants avaient participé à une "marche funèbre" pour protester contre les hypothèses de fermeture de départements à l'Université de Sherbrooke.

cueil et de rentabilisation de l'Université que la question de son financement pourra se régler. Les compressions budgétaires imposées aux universités par le gou-

vernement en 81 sont en grande partie responsables du déficit de l'Université. C'est en se tenant debout devant le gouvernement à l'instar des étudiantes et étu-

dants que nous réglerons cette question.

Manon Ann Blanchard

Un syndicat qui crée de l'emploi

Dans un geste de partage et d'implication sociale, les membres du Syndicat de l'Enseignement de l'Estrie lançaient, en décembre dernier, un projet de création d'emplois.

Grâce à une hausse de 1,00 \$ par paye de leur cotisation syndicale, les enseignant-e-s de l'Estrie avaient accumulé un fonds de 50 000 \$ qui a été investi dans des projets conçus et réalisés par des jeunes chômeur-euse-s de la région. Suite au lancement officiel du projet, le 12 décembre dernier, le Comité de l'Emploi du SEE a reçu 27 demandes totalisant près de 250 000 \$, ce qui prouve le besoin ressenti pour ce genre d'initiative. Pour faire son choix, le comité s'est basé sur les critères suivants: 1- Le projet vise à aider les jeunes. 2- Le projet touche le domaine de l'enseignement. 3- Le projet a de fortes chances de déboucher sur un emploi permanent. Huit projets ont été choisis, dont quatre à Sherbrooke et chacun des projets a bénéficié d'une subvention de 5 880 \$.

Emplois créés à Sherbrooke

Une personne ressource de la Ligue pour la Protection de l'En-

fance a été engagée pour 21 semaines à l'école Ste-Famille; elle supervise et anime des interventions de prévention et de dépistage d'enfants abusés ou négligés. Un ancien prisonnier a été engagé pour 21 semaines pour faire l'entretien du Centre La Traverse et vivre ainsi sa première expérience de plein-emploi. Un permanent a aussi été engagé pour la même période, à la Table de Concertation Jeunesse, organisme dont les buts sont de promouvoir et de défendre les droits et conditions sociales, économiques et culturelles des jeunes de moins de trente ans. Enfin, la troupe «Le théâtre du Show Sûr» a été subventionnée pour présenter son

spectacle sur la sécurité à près de 5 000 enfants en Estrie.

50 000 ça change pas le monde mais...

Les enseignant-e-s de l'Estrie sont conscient-e-s qu'il reste beaucoup à faire et que le problème du chômage chez les jeunes demeure entier. À leur manière, ils ont donné une poussée de départ à quelques-un-e-s, mais il en reste encore beaucoup à réclamer notre support. C'est pourquoi le SEE renouvellera l'expérience cette année et il ne faudrait pas s'étonner de voir les fonds augmenter. Le SEE invite aussi les autres intervenants à

profiter de son expérience et à miser sur l'élan et le dynamisme des jeunes.

Pierrette Denault pour le comité d'emploi du Syndicat de l'Enseignement de l'Estrie

LE LOUBARD
UNE TERRASSE ENSOLEILLÉE
286 ALEXANDRE
SHERBROOKE

ENSEMBLE POUR S'EN SORTIR

Dignité
et
justice

Regroupement des
Assistés
Sociaux de
Sherbrooke

562-1337

On travaillera pas
pour des pinottes!

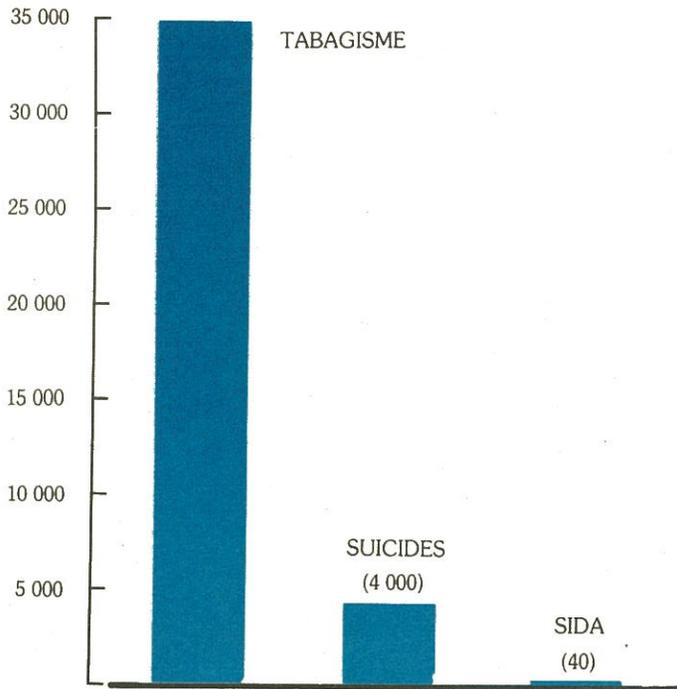
au 442 Alexandre, Sherbrooke, J1H 4T4

Sida: un point de vue gai

On peut dire que le sida est un mal bien plus petit que le pré-jugé lui-même sur le sida. Et c'est ainsi, car les grands médias se sont empressés de crier au grand méchant loup alors qu'on connaissait encore peu de choses sur la maladie. Et parce que la maladie a touché quelques membres d'un groupe social longtemps méprisé, incompris et déjà victime de discrimination, on a laissé croire (cédant aux pré-jugés anti-gais) que tous les gais avaient le sida.

Des faits. En Estrie, selon le CHUS, il n'y avait, fin 85, qu'une dizaine de cas de sida. Supposant que toutes les victimes étaient gais (ce qui n'est pas le cas) ça donnerait la proportion suivante: environ 10 cas sur 25 000 gais. «Ça serait fort de créer une panique avec ça» me disait mon ami Michel. Pourquoi 25 000 gais? Il est reconnu qu'au moins 10% de la population est gaie. En Estrie, ça donne 10% de 250 000 soit 25 000. Il serait tout aussi ridicule (voire raciste) de s'en prendre à toute la communauté haïtienne parce que seulement quelques individus ont eu le sida. Quant à la mortalité due au sida au Québec, le tableau ci-concre fourni par l'ACGE — décembre 1985 —, nous donne une idée de l'importance négligeable du phénomène, (ACGE: Association pour l'épanouissement de la communauté gaie de l'Estrie).

Quant à la maladie elle-même, elle ne s'attrape pas si facilement que ça. D'abord, elle ne s'attrape pas par simple contact physique. On reconnaît que le virus vit à peine quelques secondes à l'air libre. Le virus de l'hépatite B, responsable de centaines de milliers de morts chaque année sur la surface du globe et pour lequel on n'a pas fait tant de chichi et proposé la quarantaine, est très tenace et peut, lui, facilement s'attraper par contacts physiques quotidiens: une tasse, une cuillère, par exemple. Quant au sida, le personnel hospitalier en contact avec le virus n'a pas été infecté; même une infirmière qui s'est piquée avec une aiguille infectée (donc avec pénétration directe dans le sang) n'a pas attrapé la maladie. Ce cas a été rapporté dans La Nouvelle de Sherbrooke. Le sida s'attrape par certaines pratiques sexuelles intimes, comme la pénétration, qui n'est même pas une pratique majori-



MORTS EN 4 ANS AU QUÉBEC (1981-1984)

taire chez les gais, contrairement encore aux pré-jugés courants. Quant à la communauté gaie, elle a déjà commencé à prendre sérieusement ses responsabilités pour combattre la maladie, no-

tamment en pratiquant le sexe sécuritaire (safe sex). Une campagne d'information pour inviter à la prévention est actuellement en cours à Montréal avec comme mot d'ordre: «Jouez sûr». Notons aussi au passage que la masturbation mutuelle est absolument sans danger.

Les résultats d'une étude statistique récente (réalisée à Vancouver sur une période de 3 ans avec un échantillon de 700 gais) suggère qu'il n'y a aucune corrélation entre le sexe oral et le sida. Il est aussi intéressant de noter qu'à New-York et à San Francisco, il y a eu une diminution de 80 à 90% des maladies transmises sexuellement dans la communauté gaie, fait historique sans précédent dans l'histoire médicale et qui n'a pas son pendant dans la population hétérosexuelle.

L'ACGE de Sherbrooke a commencé son travail de prévention au sein de la communauté gaie de l'Estrie. Malheureuse-

ment les 2 refus de subvention essayés aux mains de Centraide handicapent son travail et ne permettent pas d'améliorer la qualité de son intervention.

C'est Dionne Warwick qui nous donne le mot de la fin avec sa belle toune dont les recettes servent à combattre le sida. «That's what friends are for» a atteint la première position au palmarès rock de Sherbrooke récemment. «Beau temps, mauvais temps, je serai toujours près de toi. Les amis c'est fait pour ça.»

Gérard Pollender

La vente pyramidale

Un rêve coûteux

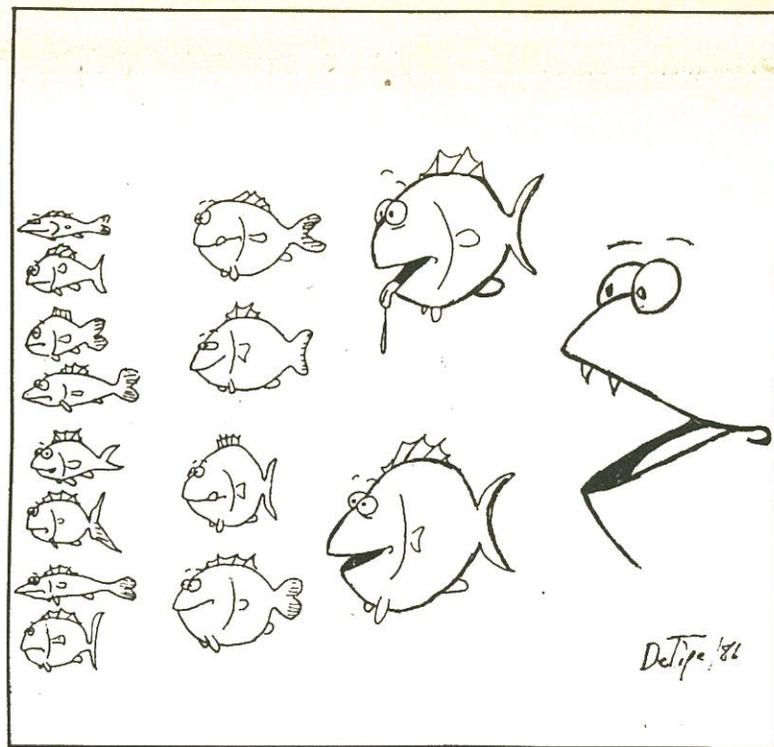
«Êtes-vous intéressés à réaliser enfin vos rêves? Pouvez-vous reconnaître une réelle opportunité? Nous vous offrons la possibilité de gagner plus d'argent à temps partiel que vous n'en faites à temps plein dans le moment!»

Donnez suite à cette annonce et peut-être vous invitera-t-on à participer à une soirée au cours de laquelle on vous informera que, en échange d'un investissement minimal, généralement de 200 \$ à 1 000 \$, vous récolterez dans les jours suivants plusieurs fois la somme investie.

L'appât est lancé et les «poissons» qui ont mordu à cette ligne semblent nombreux en Estrie. En effet, l'agent René Côté, responsable des communications et des relations publiques à la Sûreté du Québec, nous a informés qu'il y a une quinzaine de clubs de ventes pyramidales en circulation dans la région. Déjà, une trentaine d'arrestations ont été effectuées à Deauville à la mi-avril et ce n'est qu'un début.

Mais qu'est-ce qu'un club pyramidal? Généralement, sous le couvert de vente de produits divers, on vous propose de devenir «distributeur», «gérant» en échange d'un investissement de capital. Par la suite, vous devez recruter 2 ou 3 autres personnes sous les mêmes conditions pour recevoir une commission sur leur mise de fonds. Ces personnes devront à leur tour trouver d'autres participants, ainsi de suite. Tout semble simple et facile. Par contre, ce qu'on ne vous dit pas c'est que, toute bonne chose ayant une fin, ce sont les derniers recrutés qui perdent leur argent au profit des premiers. Imaginons la situation suivante: Une personne recrute trois participants, qui en recrutent trois chacune, ainsi de suite. Vu en mathématique cela donne: $(1 \times 3) + (3 \times 3) + (9 \times 3) + (27 \times 3)$, etc. À la 17ème génération, il faudrait solliciter la population entière des États-Unis pour que la pyramide se poursuive.

L'expérience au Québec démontre que 90% des gens perdent leur argent dans ce genre d'aventure. Et si jamais vous réussissez à vous enrichir, ce seront parents et amis que vous aurez recrutés que vous perdrez puisque ce sont eux qui se seront fait avoir. De plus les clubs pyramidaux étant illégaux au Québec ainsi que partout ailleurs au monde, vous risquez de faire face à des accusations devant la cour criminelle pour fraude ou tentative de fraude, d'écoper d'un maximum de 2 ans de prison et/ou d'une amende pouvant atteindre 5 000 \$ sans oublier la présence d'un dossier criminel.



Si jamais vous vous trouvez déjà impliqué dans un tel club, sachez que votre nom figure dans leur liste d'investisseurs et que ce peut être suffisant pour vous valoir une condamnation. Alors n'hésitez pas à communiquer avec le Centre Communautaire Juridique de l'Estrie, au numéro 563-6122. Ceux-ci pourront peut-être vous conseiller une solution légale pour vous sortir du pétrin.

Si on vous sollicite pour une soirée d'information, puisque vous savez ce qui vous y attend, communiquez donc avec le caporal Rock Gaudreault de la Sûreté

du Québec (tél: 564-1212) de façon à mettre un terme aux activités d'un groupe de fraudeurs.

De toutes façon méfiez-vous toujours des beaux parleurs qui vous proposent mer et monde. Ne signez jamais de documents sans avoir réfléchi. Vous pouvez aussi avoir recours à l'Office de la Protection du Consommateur (tél: 566-4266) pour vous renseigner sur la légalité ou le bien-fondé de vos espoirs.

Pierre Lejeune

Pour rejoindre les gens du quartier :

La publicité informative

d' **ENTRÉE LIBRE**

187 rue Laurier, local 310
Sherbrooke J1H 4Z4
821-2270

Un stop aux accidents et aux primes d'assurance

La Régie d'assurance automobile du Québec et les compagnies d'assurance automobile devraient réduire respectivement les primes d'assurance de 10 \$ pour encourager les automobiles à munir leur automobile d'un feu arrière surélevé. Cette mesure devrait aussi s'appliquer à ceux et celles qui achètent une voiture neuve déjà munie du nouveau système de balise.

C'est la demande que formule l'A.C.E.F. de l'Estrie, le C.I.P.A.E. et la Fédération Nationale des Associations de Consommateurs du Québec à la Régie d'assurance automobile du Québec et aux compagnies d'assurance. Cette demande vise à réduire le nombre de victimes de la route, qui a atteint cette année des proportions intolérables.

Le feu arrière surélevé réduit de moitié les collisions arrières. Mieux, ce feu arrière réduit du tiers le prix des réparations après collision arrière. Aux États-Unis, les collisions arrières représentent le tiers de toutes les collisions entre deux automobiles.

Au Québec, en 1984, il y a eu 331 000 collisions impliquant deux automobiles. Selon les spécialistes du Bureau d'assurance du Canada, il est probable que le nombre de collisions arrières soit supérieur à 30% au Québec. De fait, l'hiver québécois est particulièrement propice pour ce type de collision.

Aux États-Unis, en 1978, le coût moyen des réparations dues aux collisions arrières était de 317 \$ en argent US. Pour les automobiles munies d'un feu arrière surélevé, la facture moyenne chutait à 194 \$, soit une réduction de 38%. Dans la mesure où nous aurions au Québec une économie qui se situe dans le même ordre de grandeur, il n'est que normal que les automobilistes qui ont un feu arrière surélevé bénéficient d'une réduction de leurs primes d'assurance. C'est une façon positive d'encourager la sécurité publique.

Il y aurait, bien sûr, une manière plus expéditive de solutionner le problème. Les assureurs diminuent globalement les

primes de 20 \$ pour l'année 1987 et le gouvernement oblige les automobilistes à faire installer le feu arrière pour le 1er janvier 1988. Cette méthode a l'avantage de ne pas entraîner de problèmes administratifs.

Présentement, le gouvernement du Québec constate que l'éducation du public n'est pas efficace pour réduire le nombre de victimes. Il a décidé d'utiliser la méthode punitive: augmentation des amendes et des peines d'emprisonnement et augmentation des contrôles policiers.

Mais il existe d'autres moyens pour réduire le nombre des victimes de la route. Parmi ceux-ci le feu arrière en est un qui a fait ses preuves et qui a déjà trop tardé à être obligatoire sur les véhicules neufs.

Il faut de toute urgence en encourager l'installation!

Jacques Côté
pour l'Association coopérative
d'économie familiale



Photo: Louis Biron

De plus en plus de gens munissent leur véhicule d'un feu arrière surélevé, et pour cause: ce dernier réduit de moitié les collisions arrières.

Les coupures dans l'Aide sociale

Une histoire de fofoufoues

Le 25 mars dernier, «notre» ministre délégué à l'administration et président du Conseil du trésor, M. Paul Gobeil, présentait les prévisions des dépenses pour l'année à venir. Réduire le déficit — rêve ou cauchemar de tout gouvernement — et remettre de l'ordre dans ce fameux «déséquilibre financier» généreusement légué par ses prédécesseurs, telles sont les justifications, ô combien légitimes, au couperet qui est tombé, encore une fois, sur la tête de devinez qui???

«Nous avons fermement l'intention de gérer l'ensemble des activités gouvernementales avec rigueur». En aurions-nous douté? Pour preuve, voici un exemple, dont on ne peut que se réjouir, de l'application concrète de ces «louables intentions»: 100 millions seront soustraits à l'aide sociale, dont 68 millions seront récupérés par une chasse ouverte aux «fraudeurs et erreurs». Cette opération coûtera toutefois 9 millions puisque les effectifs assignés à ce grand ménage devront être augmentés. Ça c'est de la création d'emploi!

Mais qui sont ces fraudeuses qui empochent indûment les deniers publics? Et quels tours pourra-t-on leur jouer pour les forcer à sortir du sac? Le gouver-



nement a dû déployer des efforts d'imagination pour élaborer de nouvelles tactiques et stratégies de vérification. De plus, les membres de «L'Escouade anti-

fofoufoues» pourront, selon leur niveau de créativité, inventorier une série de techniques de harcèlement et d'intimidation dans le seul et ultime but de prendre en flagrant délit, soit en flânant dans le lit, les méchants parasites de la société.

Quiconque a déjà fait une demande d'aide sociale peut entrevoir les enjeux d'un tel système de contrôle. Madame, vous êtes bénéficiaire de l'aide sociale et partagez votre appartement avec un copain. Mais ce copain est-ce un copain, un vrai copain, votre seul copain ou le petit copain que vous aimez le plus? Autrement dit, est-ce qu'il vous arrive un peu, beaucoup, passionnément, à la folie ou pas du tout de coucher avec lui? That is the question. C'est la «présomption de concubinage ou de liaison» qui motive cette chasse aux fraudeuses-euses de l'aide sociale et qui sera joyeusement assurée par «L'Escouade anti-fofoufoues».

Et si toutefois vous arriviez à vous débrouiller sans avoir à partager votre appartement, votre petit copain aurait avantage à ne

pas vous rendre visite trop souvent; il pourrait être tenu de vous verser une certaine somme, comme tout chum ou amant qui se respecte. L'État ne peut tout de même pas vous entretenir à sa place.

Ainsi, pourra-t-on vous poser certaines questions plus ou moins pertinentes, à mon humble avis, sur votre vie personnelle, vos relations et patati et patata. On vous rendra une visite éclair de bon matin juste pour savoir si vous dormez bien seule. Aussi bien en profiter alors pour vérifier si votre espèce de chum n'a pas oublié, lors de sa dernière visite, une paire de bobettes* ou son «after shave» quelque part entre votre chambre et la salle de bain. Et si c'est le cas, vous auriez avantage à avoir de bons arguments de défense contre ceux de la suspicion.

Nous avons connu de telles pratiques dans le passé. Nous savons aussi que ce sont très probablement les moyens auxquels on compte avoir recours pour éliminer les bénéficiaires illégaux. Or l'attribution des prestations

d'aide sociale ne peut être basée sur des faits de suspicion subjective et arbitraire. Et ce n'est pas le contenu de mon garde-robe ou de mon armoire de pharmacie qui doivent intervenir dans l'évaluation de mon éligibilité aux dites prestations. Il est cependant bien facile d'ignorer certaines règles élémentaires lorsque l'on ne conçoit pas la cohabitation comme seule solution pouvant alléger une situation financière plutôt difficile. Et prendre pour acquis qu'entre «co-locs» on doit inévitablement coucher ensemble, et qu'entre amants l'autonomie financière n'a aucun sens, me semblent de bien piètres interprétations de ce que sont réellement les relations que les gens, bénéficiaires ou non, entretiennent entre eux. Encore heureux que l'homosexualité ne soit encore trop tabou pour être aussi la cible de suspicieux.

Ce ne sont que des histoires de mon, ton, son, NOTRE LIT, de bobettes de gars ou de bobettes de filles, qui viendront trancher la question pour ceux et celles qui n'auraient rien d'autre à faire que de «frauder» l'aide sociale.

Si vous êtes en règle, vous n'avez pas à vous inquiéter, me dirait-on! Mais si je collectionne les robes de chambre à carreaux, suis-je en règle? J'en ai 4, ça regarde mal non?...

* Bobettes: sous-vêtements dans la langue populaire du Saguenay-Lac St-Jean.



LE POUCE QUI RIT
COVOITURAGE
INTERURBAÏN
564 - 8278
154, boul. Queen Nord, Sherbrooke

Le Meuble Familial enr.

Dépositaire Peinture Pépin

230 Alexandre, Sherbrooke, Qué. J1H 4S7 Tél. 569-0222

Carole-Line Nadeau

Campagne de l'Afrique du Sud en cours

Amnistie internationale, un mouvement mondial pour la défense des droits de la personne, indépendant de tout gouvernement, regroupement politique, idéologie ou croyance religieuse, a lancé dernièrement une campagne contre la violation des droits de la personne en Afrique du Sud.

Cette campagne consiste en l'envoi massif d'une carte postale demandant au président d'Afrique du Sud, Pieter W. Botha, de mettre fin aux violations des droits de la personne, notamment la détention sans procès, la torture, la peine de mort et l'exil intérieur.

L'envoi de la carte postale, disponible au Carrefour de solidarité internationale (555, rue Short), constitue un geste concret, simple et peu coûteux, qui vous permet de faire quelque chose en faveur des prisonniers d'opinion en Afrique du Sud.

Amnistie internationale intervient depuis plus de 25 ans dans ce pays. Des milliers de prisonniers ont été adoptés, de nombreuses interventions ont été faites et plusieurs rapports ont été publiés. En 1985, Amnistie internationale a décidé d'enquêter sur les cas de plus de 700 personnes détenues pour des raisons politiques, parmi lesquelles au moins 500 étaient des prisonniers d'opinion retenus seulement à cause de leur opposition non-violente à l'apartheid. La majorité a été libérée sans jamais avoir été accusée ou traduite en justice. Ceux pour qui Amnistie internationale a travaillé, sont des détenus politiques non accusés, des prisonniers en attente ou traduits en cours pour des raisons politiques, des prisonniers qui purgent des peines de prison pour des activités politiques non-violentes et les personnes frappées d'interdiction. Ces cas ne représentent toutefois qu'une minorité du nombre total de prisonniers d'opinion en Afrique du Sud.

À Sherbrooke, le groupe d'Amnistie internationale bénéficie de la collaboration de plusieurs organismes, notamment dans le milieu religieux, scolaire et syndical, pour la distribution des cartes postales destinées à M. Pieter W. Botha.

Pour des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants dont les droits sont bafoués, votre carte avec celles de beaucoup d'autres représente l'espoir.

L'année 1986 coïncide par ailleurs avec le 25^e anniversaire de la mise sur pied du mouvement Amnistie internationale, qui est intervenu depuis dans plus de 28 000 cas individuels de prison-

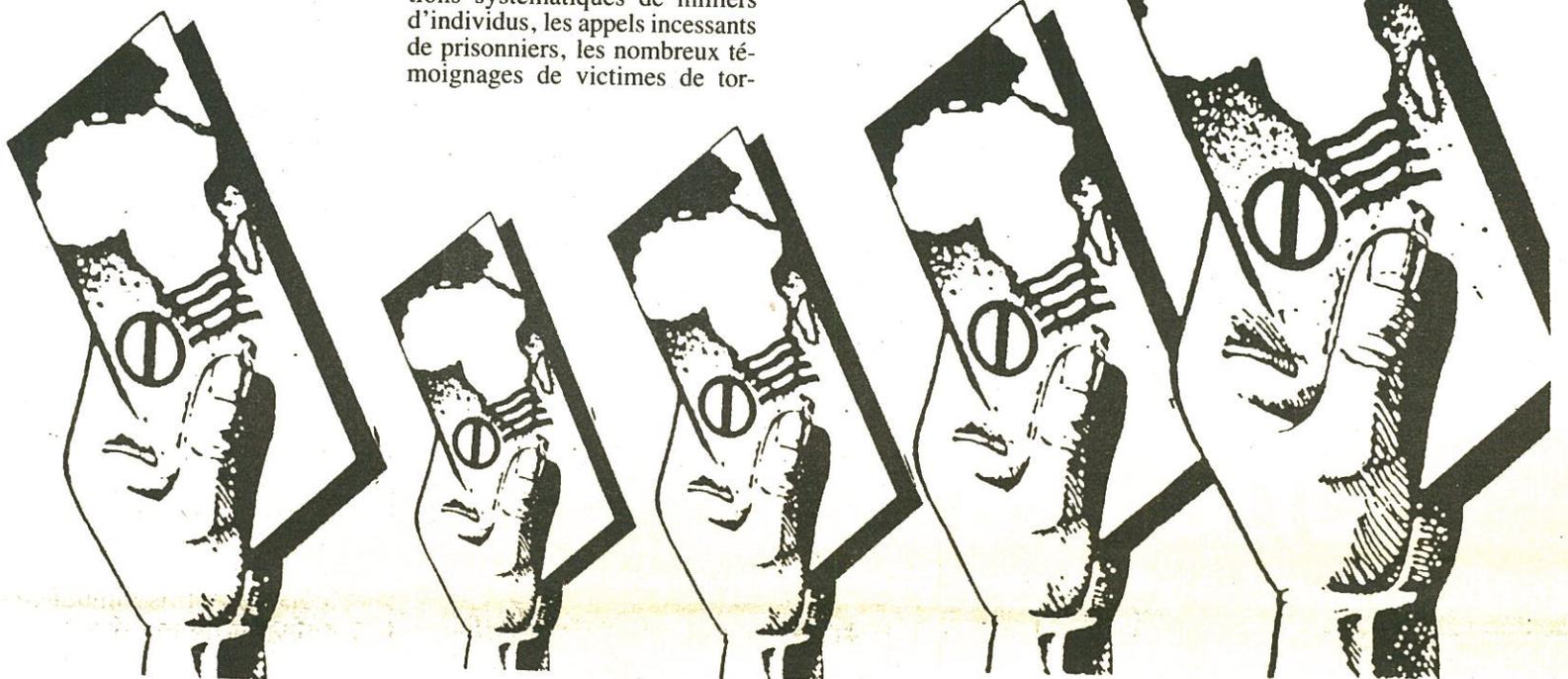
niers d'opinion dans le monde et qui a envoyé plus de 500 missions.

En Estrie, le mouvement compte dix ans d'existence et regroupe quelques centaines de sympathisants.

L'ampleur des situations tragiques de viol des droits fondamentaux de la personne, les disparitions systématiques de milliers d'individus, les appels incessants de prisonniers, les nombreux témoignages de victimes de tor-

tures et de mauvais traitements dans plus de 100 pays obligent Amnistie internationale à poursuivre son action.

Denis Dufresne
pour Amnistie internationale,
Groupe de Sherbrooke



L'argent qui n'existe pas

La dette du Tiers-Monde a atteint des proportions gigantesques; chaque fois qu'on en parle, on la présente comme le monstre qui hante le Nord. Qu'en est-il de cette affirmation? Elle est vraie... mais en partie seulement. En réalité, ces états du sud n'ont jamais reçu autant d'argent comptant. Par contre, ils le doivent!

Miracle? Non. Simplement, il y a des formes de prêts qui ne sont pas autre chose que des ventes voilées: «Je vous prête de quoi acheter mon auto et, par la suite, vous me rembourserez avec intérêts bien sûr! Tout cela, sans

avoir à sortir un seul sou noir de mes coffres. Vilaine manière de vendre au Sud les surplus industriels du Nord, en leur faisant croire que ça servira à leur épauvrissement économique.

Ce petit manège a pour conséquence de générer des intérêts sur des sommes d'argent que le Sud n'a jamais eues en main. Voilà une partie de l'argent qui n'existe pas! L'autre manœuvre qui pro-

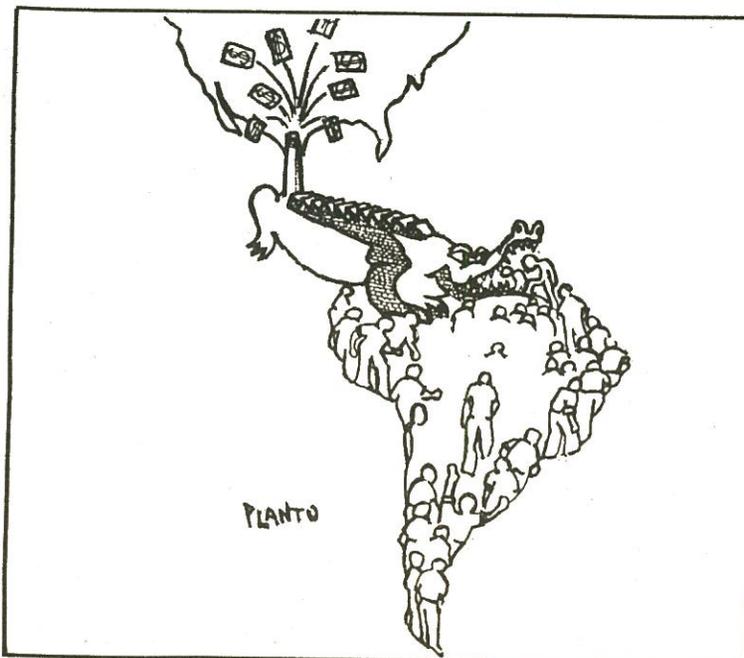
duit de l'argent fictif qu'on appelle l'intérêt, c'est le rééchelonnement de la dette extérieure de ces pays qui, en 1985, a été de l'ordre de 110 milliards de dollars.

Les illusionnistes de la haute finance ont créé, jusqu'à nos jours, toutes sortes de plans (le plan Marshall et, plus récemment, le plan Baker) pour faire miroiter aux pays du Tiers-

Monde un développement qui ne viendra jamais, surtout pas de cette façon-là, car ces sommes inexistantes ne contribuent qu'à rendre les peuples pauvres de plus en plus pauvres et dépendants des grands vautours américains et européens.

Bref tableau qui nous fait voir de quelle manière les états prêteurs continueront à s'enrichir au cours des années à venir puisque les pays du Tiers-Monde n'ont pas le pouvoir économique pour se sortir du gouffre. Tout au plus, ils paieront les intérêts en empruntant encore aux banques qui seront peut-être heureuses de le faire car elles en sortiront encore gagnantes. Cette manipulation de chiffres, et non d'argent liquide, est digne des plus célèbres prestidigitateurs!

Le Tiers-Monde se retrouve aujourd'hui aussi misérable qu'avant, mais avec une dette écrasante qu'il ne sera jamais en mesure de payer. Ce qui le place au rang d'esclave moderne du Nord!!!



Hilario Taño
Ginette Souchereau

M. VÉLO ENRG.
R. BERGERON, prop.
855, King O., Sherbrooke, Qué., J1H 1R9

VENTE • SERVICE
MARINONI, MANCINI,
MIKADO, MONACO

ACCESSOIRES ET PIÈCES
CAMPAGNOLO, GIPIEMME,
LOOK, PEARLIZUMI

819/563-2434

Jouer autrement

Les jeux de ce mois-ci se jouent debout, en groupe. C'est le genre de jeux où tout le monde se touche, part à rire ou tombe par terre. Ça va faire changement des jeux silencieux où on bouge pas et où on s'occupe pas des gens qui nous entourent.

Ce sont des jeux coopératifs, ou non-compétitifs, si vous préférez. Leur but n'est pas de vous amener à battre l'adversaire, mais vous faire vous amuser tout en découvrant ce dont un groupe est capable, c'est très différent. Pas besoin d'être bon ou bonne pour jouer; ce qu'il faut, c'est avoir le goût d'essayer de nouvelles choses, de nouvelles façons d'être bien ensemble.

Vous trouvez que vos partys ou vos réunions de famille sont plates? Déniaisez votre entourage en lui montrant qu'au lieu de jouer au plus fin et de se retrouver avec une moitié de perdants, on peut jouer à des jeux qui nous unissent, d'où tout le monde sort content.

Bon, si je vous ai convaincu, allez chercher cinq, six personnes avec qui vous avez le goût de rire (peut-être plus) et dites-vous que pendant le jeu, il faudra penser à s'entraider au lieu de se nuire comme on a souvent le réflexe de faire.

LE NŒUD: Mettez-vous en rond, épaule à épaule et fermez les yeux. Prenez maintenant les mains de n'importe qui à l'intérieur du cercle à part votre voisin

ou votre voisine. En ouvrant les yeux, vous allez vous rendre compte que vous venez de faire un nœud. Essayez maintenant de le défaire sans lâcher les mains que vous tenez et de vous retrouver en rond, mains dans les mains.

LA CHAISE COLLECTIVE: Mettez-vous encore en rond, mais de côté, face au dos de la personne à côté de vous. Rapetis-

sez le cercle jusqu'à ce que tout le monde soit très serré. Il s'agit maintenant de vous asseoir sur les genoux de la personne derrière vous. Si le cercle est vraiment rond, ça devrait marcher.

Impossible? Essayez, vous verrez ce qu'on peut réussir à faire quand on s'aide.

Patrick Nicol

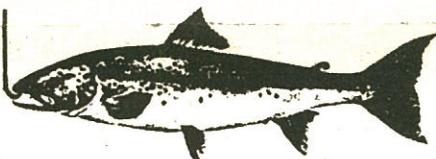


Le Noeud: quand un groupe apprend à se démêler.

AU COÛN DU PÊCHEUR

175, 8e Avenue Sud, Sherbrooke, Qué. 566-2988

articles de pêche
vers, ménés permis



10% d'escompte sur présentation de cette annonce



les presses étudiantes

240, rue Terrill, C.P. 546
Sherbrooke, Qué. J1H 5K2 Tél.: (819) 567-5067

REPRODUCTION DE DOCUMENTS
TRACTS
DÉPLIANTS
JOURNAUX

SERVICE RAPIDE ET ÉCONOMIQUE

IMPRESSION SUR FORMAT: 8-1/2 x 11
8-1/2 x 14
11 x 17

NOUVEAU SERVICE EXPRESS

Les Presses étudiantes vous offriront bientôt (mi-mars) un service express (24h) pour la reproduction de petits documents.

**LES PRESSES ÉTUDIANTES,
PLUS QU'UNE IMPRESSION DE SOLIDARITÉ**

La retraite forcée



Dans le contexte social actuel, le chiffre 65 a une résonance presque fatale. Est-ce que fatalement on devient vieux à 65 ans et automatiquement incapable de continuer à travailler? La mise à la retraite obligatoire d'une personne qui veut et qui peut continuer à travailler paraît non seulement cruelle au départ, mais crée dans plusieurs cas des situations pénibles et difficilement acceptables. «Mettre à la retraite une personne en pleine possession de ses moyens, contre sa volonté, cela équivaut presque à la tuer». «J'ai pris l'initiative de partir de ma propre volonté avant qu'on m'y oblige... on a plus de chance de bien accepter sa retraite si elle découle d'une décision personnelle.»

En 1977, le sénateur David Croll disait: «Les personnes âgées devraient élever la voix et affirmer leurs droits. La retraite forcée est une injustice.»

Les personnes âgées veulent être jugées selon leurs capacités et non selon l'âge chronologique». «Time Magazine» rapportait en 1977 qu'il y avait plus de gens qui se battaient pour continuer à travailler que pour cesser de le faire à 65 ans. «Retirement in Canada», une étude du Conseil de la santé et du bien-être du Canada, rapportait que près du tiers des hommes retraités ont pris une retraite forcée.

Extrait de Ma caisse, vol. 18, no 3, «La retraite: un sommet à préparer» disponible dans les caisses populaires et d'économie Desjardins.



caisses populaires
et d'économie
desjardins

Note hebdomadaire présentée en collaboration avec votre journal.



Oyez!
Oyez!

S'ABONNER C'EST...
SE DONNER LES MOYENS
DE MIEUX S'INFORMER

ABONNEMENT RÉGULIER ... 12,00 \$
ABONNEMENT DE SOUTIEN ... 15,00 \$
INSTITUTION ... 20,00 \$
DON ... \$

Ci-joint un chèque ou mandat poste au montant de _____ pour _____ abonnement(s), adressé à Entrée Libre 187 Laurier, local 310, Sherbrooke, Québec, J1H 4Z4

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Code postal _____

Tél: _____

Le p'tit gars du Bas du Fleuve: Gilles Jean

Les yeux rieurs, remplis d'expression, sourire aux lèvres, c'est toujours ainsi qu'est Gilles Jean, peu importe l'endroit où on le croise. Son besoin de plaire, d'intéresser les gens est de plus en plus présent, et de plus en plus comblé.

Son travail: Livreur pour les postes

Son amour: La comédie

Le Bas du Fleuve

Gilles Jean est originaire du Bas du Fleuve et a grandi paisiblement et calmement dans une ferme située sur un petit rang. À l'époque, c'était Gilles le «tranquille». Renfermé émotivement, timide, sa priorité: plaire, toujours plaire.

C'est en secondaire V qu'on lui a offert l'option théâtre. Pour quelqu'un de timide ce fut tout un contrat, d'autant plus qu'à la première journée du cours il a constaté qu'il était le seul gars du cours. Il m'avoue qu'à cette époque il avait, malgré son désir de faire du théâtre, essayé de se trouver des excuses du genre: «J'pourrai pas aider mon père le soir pour la traite des vaches si j'ai des pratiques. Ça donne beaucoup de travail...!»

Malgré tout, il a réussi son cours. C'était enfin la rencontre entre lui et le théâtre. Son «feeling» à la fin de cette année: «C'est la plus belle année de ma vie. Vivre des contacts humains; Hey! j'ai fait un show». Une belle expérience quoi!

De E.T. et Indiana Jones au théâtre

Puis il est entré au Cégep en sciences humaines: l'expérience en théâtre étant toute récente, Gilles n'était pas convaincu encore que le théâtre pourrait devenir le métier qu'il pourrait exercer. À cette époque, Gilles était très attiré par le mystérieux et c'est ce qui le poussait vers des études en ufologie et en archéologie. Mais, c'est vraiment au Cégep lors du cours français-théâtre qu'il a vraiment pris conscience de la beauté et la profondeur du théâtre. Durant ce cours, il a connu le plaisir de devenir un «clown». Pour quelqu'un de timide, être soudainement un clown lui permet de s'extérioriser puisque c'est un autre personnage que les autres gens voient.

Sherbrookoïsis d'adoption

C'est à l'été 81 que Gilles fit sa première visite à Sherbrooke. Ravi du cours que l'U. de S. lui offrait en «animation en théâtre» il s'installa à Sherbrooke pour y rester. Pour Gilles Jean, l'année 81 fut marquante:

- lère fois qu'il partait du Bas du Fleuve,
- un engagement dans le monde du théâtre,
- les Sherbrookoïsis, des gens à découvrir.

Animateur en théâtre

1984, fin des classes. Gilles Jean sort de l'Université avec un BAC en... Animation théâtrale. Pour lui, ce fut une approche différente. Bien sûr, il a pu faire du théâtre mais encore bien plus. Le cours lui a permis de toucher à tous les points qui entourent le théâtre: décor, éclairage, son, direction, etc.

Public de l'avenir

C'est au printemps 85 qu'il devint comédien avec la troupe l'EXAGON dirigée par Daniel Larkin. Sa première pièce avec la troupe a été Lucky Luck et l'Extra terrestre. Présentée dans les écoles, notre E.T. démontrait à notre Lucky Luck fumeur que la cigarette était nocive pour la santé. Parallèlement à la présentation de cette pièce, Gilles faisait des interventions à la boutique «Santé 2000» sur la sensibilisation face au tabac en utilisant le théâtre-image et l'improvisation gestuelle comme médias. Ces deux pièces visant à sensibiliser surtout nos jeunes (non-fumeurs de l'avenir), ils ont utilisé des accessoires qu'on retrouve habi-

tuellement dans chaque foyer afin qu'à leur tour, une fois à la maison, ils puissent jouer, créer, inventer et passer eux aussi leurs messages.

V'la pas longtemps

En avril, c'était le montage du décor de la pièce «Berthe et Rose en Floride» jouée à l'U. de S. la semaine du 29 avril. Cette pièce traitait des vacances avec un brin d'humour. Et le 10 mai au Cégep de Sherbrooke, on a pu revoir Gilles dans «La vie à 3 étages», un atelier en collaboration avec le Sang Neuf.

Projets d'avenir...

Quoiqu'il veuille continuer à se tailler une place dans le monde du théâtre, Gilles aimerait toucher aussi au monde de l'écriture théâtrale, étant donné l'insuffisance d'écrivains québécois dans ce domaine. Il orienterait d'ailleurs son travail sur les enfants en les sensibilisant aux différents problèmes sociaux.

Pour l'instant, c'est entre deux livraisons prioritaires qu'il se livre à tous ses rêves qui deviendront réalité, du moins on le lui souhaite.

Louise Godbout



Photo Louise Godbout

Le 10 mai au Cégep de Sherbrooke, on a pu voir Gilles Jean dans «La vie à 3 étages», un atelier en collaboration avec Le théâtre du Sang Neuf.

BOUSSOLE

Calendrier culturel

À la Galerie Horace, on retrouve les Normand Achim (performance) artiste de la région du 26 au 31 mai. Et le 5 juin à 20h00 il y aura conférence sur «l'Art en région» par Francine Couture et «La nature morte et la crise du modernisme» par Jean-Pierre Latour.

C'est à la galerie de la Caisse-Pop Sherbrooke-Est qu'on aura la chance de voir les œuvres de Francine Fortier graphiste et artiste-peintre. Elle nous présentera des tableaux qualifiés «d'atmosphère», qui permet l'abstraction des mots et des couleurs au moyen de médiums différents.

Le Musée de la Société d'histoire des Cantons de l'Est aimerait vous faire savoir qu'il ouvre ses portes du lundi au vendredi de 9h00 à 17h. C'est au Domaine Howard, pavillon 3, sur le boulevard Portland.

Plus d'une quarantaine d'œuvres fort représentatives, toutes par des artistes canadiens différents, feront partie de l'édition '86 du musée de nos maisons présenté par le Musée des Beaux-Arts de Sherbrooke et ce jusqu'au 26 mai.

Le Pigeonnier présente du 21 au 31 mai «Something Red». La critique New-Yorkaise a été unanime à saluer l'originalité et la richesse de cette pièce.

SITUATION: MÉMOIRES, première exposition de la jeune artiste sherbrookoïse, Nathalie Dupuis à la Galerie Horace présentée jusqu'au 25 mai. La galerie est ouverte du mardi au vendredi de 12h à 17h, et le samedi et dimanche de 13h à 17h.

Le Regroupement des Artistes des Cantons de l'Est (R.A.C.E.) invite les artistes en arts visuels à présenter leurs dossiers pour la sélection des expositions de janvier à juin '87. La date limite pour la réception des dossiers: 26 mai '86. Pour plus d'information: 821-2326.

La Ligue d'improvisation scolaire de l'Estrie présente, le dimanche 18 mai prochain, le tournoi annuel de la L.I.S. à la polyvalente Le Triplet, située au 2965 boul. Université à Sherbrooke.

Calendrier communautaire

Le 1er juin, on sort les vélos et on se rend au parc Jacques-Cartier pour «la journée de la bicyclette», organisée par l'Estrie à bicyclette. Pour plus d'information: 562-8722.

Rencontre printemps-été dimanche le 8 juin. Organisée par le Musée des Beaux-Arts de Sherbrooke, c'est une invitation pour un déjeuner sur l'herbe au parc du Domaine Howard. C'est un rendez-vous entre 11h et 14h.

Vous voulez débarasser le garage, le sous-sol, ou le casier, la collecte spéciale pour le secteur est sera le 2 juin; secteur ouest et centre-sud, le 3 juin et secteur nord le 4 juin.

«Les sentiers de l'Estrie» est un organisme qui s'occupe des sorties et de l'entretien de 120 km de sentier partant de Kingsbury en passant par les monts Orford, Glen, Sutton et touchant à la frontière. Il offre des randonnées guidées tous les 3^e dimanches de chaque mois. Le prochain départ est prévu pour dimanche 22 juin à 8h30, coin King et Jacques-Cartier. Le retour est prévu pour 17h. Pour info: 567-3018.

Amateurs de tennis et de balle, préparez vos raquettes, gants et balles, puisque la Ville de Sherbrooke comptent ouvrir les terrains et les parcs à compter du 20 mai.

Pour vos vacances cet été, n'oubliez pas les grands événements se tenant à Sherbrooke, la Fête du lac des Nations, entre autres, et c'est gratuit. Pour plus d'information: 821-5836.

Le 28 mai prochain, la Table de Concertation-Jeunesse de l'Estrie organise sa première assemblée générale annuelle, au 187 Laurier, à la salle Tournesol, de 13:30 heures à 19:00 heures et de 19:30 heures à 22:30 heures. Les organismes intéressés sont priés de téléphoner au 565-3536.

Le service d'aide aux Néo-Canadiens organise son quinzième buffet annuel des nations. Des buffets de 36 nationalités différentes seront disponibles. Le thème de cette année: «Fête de la fraternité sans frontière». Un spectacle des Harlequins aura lieu après le souper. Lieu: Centre de l'Activité Physique du Collège de Sherbrooke Date: 24 mai '86 à 19:00 heures Prix: 22,00 \$ Informations: Danièle Dubois (566-5373)

Louise Godbout

Louise Godbout